

LA FONDATION DES RELATIONS RACIALES

Mme Jan Brown (Calgary-Sud-Est, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

La Fondation canadienne des relations raciales coûtera aux Canadiens 24 millions de dollars. De ce montant, 3 millions seront affectés aux traitements de 30 personnes nommées par le gouverneur en conseil.

Quand il était dans l'opposition, le député de Scarborough—Agincourt a contesté ce genre de nominations. Il a dénoncé le gouvernement en disant que celui-ci allait nommer des partisans et probablement accorder la présidence à quelqu'un qui a recueilli des fonds pour le parti au pouvoir.

Puisque le premier ministre a récemment procédé à encore plus de nominations politiques, comment peut-il garantir que les quelque 30 personnes qu'il compte nommer à la fondation ne seront pas des valets ou des sollicitateurs de fonds du Parti libéral?

L'hon. Sheila Finestone (secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme), Lib.): Monsieur le Président, je vais répondre à la question de la députée, dans laquelle je décèle une attaque mesquine. . .

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je suis certain que la ministre n'a pas l'intention de prêter la moindre arrière-pensée à la députée. Je lui demande de retirer l'expression «attaque mesquine».

Mme Finestone: Monsieur le Président, j'ai vraiment cru que l'observation était mesquine, mais si. . .

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je demande à la ministre de retirer ses paroles.

• (1445)

Mme Finestone: Monsieur le Président, excusez-moi. J'ai eu l'impression que les observations de la députée trahissaient une incompréhension des nominations excellentes de notre chef. Je suis tellement fière de celles qu'il a faites que j'ai tout de suite interprété les observations de la députée comme une critique négative.

Le Président: Je ne suis pas sûr de déceler une rétractation. J'invite la ministre à retirer ses paroles.

Mme Finestone: Avec tout mon respect, monsieur le Président, je retire mes paroles.

Mme Jan Brown (Calgary-Sud-Est, Réf.): Monsieur le Président, j'aurais aimé obtenir une réponse à ma question, mais je vais poursuivre avec ma question complémentaire.

Le gouvernement semble déterminé à consacrer encore plus d'argent au multiculturalisme. Cette question a fait l'objet d'un débat en 1990 au cours duquel le président des municipalités canadiennes a déclaré qu'on ne pouvait créer l'harmonie sociale au moyen d'affiches, de proclamations, de concours littéraires ni même grâce à la collaboration qui pouvait régner entre le

Questions orales

secteur privé et le gouvernement ou à l'action concertée du gouvernement.

C'est dans leur coeur et dans leur tête que les citoyens doivent trouver la volonté nécessaire pour relever ce grand défi. Quand le premier ministre admettra—il la vérité et abolira—il la Fondation des relations raciales, ce qui fera économiser 24 millions de dollars aux contribuables canadiens?

L'hon. Sheila Finestone (secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme), Lib.): Monsieur le Président, je ferai remarquer à la députée que, même si nous n'avons pas encore promulgué la loi établissant la Fondation des relations raciales, notre parti et notre gouvernement croient à l'engagement qu'ils ont pris envers les Canadiens et tiennent à respecter les promesses qu'ils leur ont faites.

La députée trouvera dans le livre rouge l'engagement ferme que nous avons pris à l'égard de la Fondation des relations raciales. Le premier ministre l'a annoncé dans le discours du Trône. Le ministre des Finances l'a réitéré dans son exposé budgétaire. Nous tiendrons notre promesse et nous adopterons cette mesure législative en temps et lieu.

* * *

[Français]

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, le vérificateur général nous rappelle qu'en comptabilisant les revenus et dépenses du Compte d'assurance-chômage avec ceux du gouvernement fédéral, on fausse les résultats budgétaires du gouvernement, puisque Ottawa ne contribue plus au Compte d'assurance-chômage depuis 1990. Ce Compte est financé entièrement par les travailleurs et les employeurs.

Le ministre des Finances reconnaît-il que, sans le surplus net de 2,7 milliards de dollars du Compte d'assurance-chômage, son déficit pour l'année en cours ne serait pas de 39,7 milliards, comme il le prétend, mais d'environ 42 milliards de dollars?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral est responsable du déficit qui existe dans le Compte d'assurance-chômage. Il est vrai que l'argent vient du secteur privé. Mais puisque nous sommes responsables du déficit et qu'il faut vraiment ajouter ces chiffres du déficit à nos chiffres, c'est très clair qu'on est responsable.

D'ailleurs, je dois vous dire que c'est une politique de comptabilité sur laquelle le vérificateur général lui-même insiste.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, je rappelle au ministre des Finances que le vérificateur général n'est pas le seul à dénoncer cette procédure. On lisait ceci dans un rapport récent de l'Institut canadien des actuaires: «Étant donné que le programme d'assurance-chômage est entièrement autofinancé, le mécanisme actuel fausse les résultats budgétaires du gouvernement.»

Ma question complémentaire s'adresse au ministre des Finances. Au lieu d'utiliser cette procédure douteuse pour masquer la